

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Présentation des différents axes

Flohimont, Valérie

Published in:

Regards croisés sur l'adulte âgé

Publication date:

2013

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Flohimont, V 2013, Présentation des différents axes. Dans *Regards croisés sur l'adulte âgé: réflexions autour de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations (2012)*. Droit en mouvement, La Chartre, Bruxelles, p. 27-31.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS AXES

Valérie FLOHIMONT,

Professeur à l'Université de Namur (UNamur),

Directeur du Centre Droits fondamentaux et Lien social (Df&Ls),

Collaborateur scientifique volontaire,

Instituut voor Sociaal Recht – KU Leuven

L'Union européenne a déclaré 2012 « année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations ». Il est vrai que le vieillissement est, depuis plusieurs années déjà voire même depuis toujours, sur toutes les lèvres. Qu'il s'agisse de prise en charge des personnes âgées et dépendantes ou de la situation des travailleurs seniors sur le marché du travail, en passant par les dépenses de pensions et de soins de santé, les loisirs, l'autonomie, etc., il ne se passe plus un jour sans que ce thème apparaisse dans les médias, tant en Belgique qu'ailleurs. Il nous a donc semblé important que le monde académique contribue à la réflexion et, surtout, jette un autre regard sur ces questions, en dehors des sentiers battus et des réflexions mille fois énoncées.

En effet, si l'Union européenne déclare que « cette Année européenne vise à souligner la contribution que les personnes âgées apportent à la société » et qu'« elle doit encourager les décideurs et les acteurs concernés, à tous les niveaux, à agir pour favoriser le vieillissement actif et resserrer la solidarité entre les générations »¹, la déclinaison de ce thème, par les instances européennes, autour de trois axes interpelle : emploi, participation dans la société et autonomie.

L'axe 'emploi' vise à « assurer aux travailleurs âgés de meilleures perspectives sur le marché de l'emploi », tout comme l'axe 'participation à la société' a pour objectif de créer un environnement favorable aux activités telles que le bénévolat, les soins aux proches, ... assurés par les personnes âgées. L'axe 'autonomie', enfin, entend permettre de développer les moyens nécessaires afin que les personnes âgées restent autonomes plus longtemps. D'une manière certes un peu courte et caricaturale, nous pourrions résumer le contenu de ces axes comme une injonction adressée non seulement à la société dans son ensemble mais aussi aux personnes âgées : « si vous entendez vieillir bien, vieillissez actifs ! Restez le plus longtemps possible sur le marché du travail, impliquez-vous dans diverses organisations et préservez votre autonomie ». Bref, pour vieillir heureux, vieillissez actif.

Cette approche sous forme d'injonction économique pose question, non seulement en termes de contenu mais aussi au regard de l'intitulé de l'année européenne. N'était-il pas question de 'solidarité entre les générations' ? Dès lors, où se trouve l'axe 'solidarité intergénérationnelle' ?

¹ Voyez le site « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations 2012 », <http://europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?catId=971&langId=fr>.

Manifestement pas dans le contenu des trois axes évoqués puisque ceux-ci visent essentiellement à autonomiser et responsabiliser la personne âgée le plus possible, que ce soit en restant au travail, en offrant des prestations gratuites à l'entourage plus ou moins proche ou en évitant de devenir trop vite dépendante et donc à charge de la collectivité. En outre, si la nécessité d'une approche économique n'est pas contestable en soi au vu de la situation financière des divers pays de l'Union européenne, il n'est humainement pas admissible de s'en contenter. Les personnes âgées – pour autant que la catégorie de personnes désignée par ce vocable soit identifiable – ne peuvent être ramenées à un chiffre, une valeur économique. Il en va de même concernant leur apport à la société : il n'est pas exclusivement marchand et financièrement évaluable. Que fait-on aujourd'hui de la 'transmission' et du 'renforcement du lien social' ? Pensons à cette image d'enfance de notre vieux voisin assis sur son banc aux beaux jours du printemps et de l'été. Pour les fans de la rentabilité économique à tout prix, notre voisin était incontestablement un poids mort, une charge, voire même l'expression de l'inutilité. Pourtant, observé au travers du prisme de la solidarité et de l'humanisme, notre voisin créait du lien, échangeant quelques mots, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, transmettant savoir et savoir-faire aux enfants du quartier, aux parents débordés, aux personnes esseulées. Il assurait une présence, il offrait du temps. Cadeaux hors de prix aujourd'hui, dans un monde où tout va vite, de plus en plus vite. Où ont disparu ces valeurs dans l'approche européenne du vieillissement actif ? Faudra-t-il un jour mobiliser des archéologues pour tenter de déterrer et mettre au jour quelques ruines, vestiges d'une solidarité passée ?

Attachons-nous maintenant à l'injonction énoncée plus haut : vieillissez heureux, vieillissez actif ! L'être humain est en principe doté de liberté. Mais où se trouve encore la liberté de choix au vu de l'injonction adressée aux adultes âgés ? Ces derniers se trouvent sous l'emprise d'une contrainte plus ou moins explicite visant à les inciter à l'activité : activité professionnelle, bénévolat, loisirs, travail autorisé pour retraités, voyages, ... Que dire dès lors aux seniors dont le rêve est de trouver un banc, devant leur maison, au milieu du quartier, juste pour prendre le temps d'observer et de partager, de renforcer le lien ? Faut-il leur annoncer que leur liberté de choix n'existe plus ? Ou qu'ils ne sont pas 'de bons vieux' parce qu'ils ne recherchent pas l'activité à tout prix ? Que, comme pour des enfants, d'autres ont décidé pour eux ?

Ces questions ne sont en fait que quelques-unes des réactions et réflexions suscitées par la déclinaison européenne de cette année

thématique. Dès lors, pour confronter les points de vue, pour ouvrir le débat, nous avons décidé d'organiser le colloque de manière interdisciplinaire autour de quatre axes : les trois axes formulés par l'Union européenne et un axe supplémentaire 'solidarité intergénérationnelle'. Ce découpage en quatre axes nous paraît mieux correspondre au libellé de 'vieillessement actif et solidarité entre les générations'. Par conséquent, les titres et chapitres qui suivent sont articulés autour des axes suivants, miroirs des axes du colloque :

- Solidarité intergénérationnelle ;
- Employabilité des seniors ;
- Participation à la vie sociale ;
- Vieillessement en bonne santé.

La solidarité intergénérationnelle est abordée au travers de l'aidant proche (qu'il s'agisse de l'aidant proche du senior ou du senior aidant proche) et du logement intergénérationnel. La question de l'employabilité est traitée spécifiquement sous l'angle du travail autorisé pour les retraités et de la pénibilité dans le travail. En matière de participation à la vie sociale, les auteurs et rapporteurs s'intéressent à la maltraitance des seniors et à la citoyenneté inclusive. Enfin, l'autonomie des seniors et le travail psychique de vieillir sont au cœur du vieillissement en bonne santé.

Les sujets ayant été abordés en atelier ont fait l'objet de rapports rédigés par des auteurs issus d'une discipline différente de celle de l'orateur ayant introduit le sujet. L'objectif était d'élargir le débat et d'apporter une réelle vision interdisciplinaire sur les questions traitées. Cette interdisciplinarité est encore enrichie par une approche comparée dans certains cas puisque le travail psychique de vieillir est complété par un apport québécois et la pénibilité dans le travail d'une perspective française.